

Les chiffres clés



	Au 31/03/13	Au 31/03/14	Evol°
DEFM catégorie A – 25 ans (Pôle emploi)	1 623	1 679	↑ 3%
JDI (MLVA)	1 698	1 763	↑ 4%

Soutien de la Région à l'embauche de jeunes en emplois d'avenir dans l'industrie

En novembre 2013, la Région Pays de la Loire a annoncé 15 nouvelles actions pour compléter les politiques régionales et faire face à la crise économique. Parmi ces actions figure le souhait de soutenir le recrutement des jeunes en emplois d'avenir dans l'industrie. Pour ce faire, la Région accorde une aide de 1,16 M€ pour encourager l'embauche de 150 jeunes peu qualifiés en prenant en charge 50 % de ces emplois (35 % État, 15 % Région). Pour bénéficier de cette prise en charge, le contrat doit être un CDD de trois ans permettant de construire un parcours de formation qualifiant dans la durée. *Industrie : des emplois d'avenir pour les jeunes dans les PME.* - Région Pays de la Loire. - LA LETTRE DE LA COMMISSION PERMANENTE, s.n., 22 avril 2014.

[Consulter l'article sur le site de la Région Pays de la Loire.](#)

Les collectivités développent les emplois d'avenir malgré leur coût élevé

L'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF) présente, sur son site internet, un document intitulé "Observatoire des emplois d'avenir" qui fait la synthèse de quatre enquêtes menées auprès des 98 grandes villes et intercommunalités membres de l'Association (en novembre 2012, mars, septembre et décembre 2013). Il en ressort une réelle appropriation du dispositif, notamment en fin d'année 2013. Le nombre total d'emplois d'avenir recrutés au sein des services des collectivités ayant répondu à l'enquête (80 % de retours) est ainsi passé de 757 à 1 265 entre septembre et décembre 2013, soit une augmentation de 67 %. L'étude dresse à intervalles réguliers un état des lieux du dispositif, avec une attention particulière portée aux recrutements en Zones urbaines sensibles (ZUS). L'enquête de décembre 2013 a permis d'aborder de nouveaux items, comme le profil des postes, le lien avec la réforme des rythmes scolaires, le taux de rupture des contrats, et de préciser les conditions du déploiement ainsi que le coût du dispositif. Si les communautés territoriales se montrent volontaristes dans leur politique de recrutement, elles n'en admettent pas moins que ces contrats sont générateurs de coûts pour leurs finances : 600 euros par jeune, en moyenne, hors période de formation, sans compter le coût – non quantifiable – lié au temps de travail des équipes projets (pilotage du dispositif, réunions d'information, entretien de recrutement, formation, etc.) Un coût augmenté lorsque les actions de formation des jeunes ne figurent pas au catalogue du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). À 80 %, c'est d'ailleurs le premier frein au recrutement d'emplois d'avenir. À l'exception de l'encadrement d'enfants et du péri-scolaire, les emplois d'avenir embauchés au sein des collectivités sont majoritairement dédiés à la maintenance des bâtiments et à la conduite de véhicules (60 %), à la sécurité et à la prévention (45 %), à l'entretien des espaces verts (40 %) ou à la restauration (30 %). Des postes pour lesquels les formations dispensées relèvent souvent du "sur-mesure" et qui nécessitent un important besoin d'anticipation de la part des collectivités. Un besoin pour lesquels les communes lient des partenariats étroits avec les Missions locales. *Les collectivités développent les emplois d'avenir malgré leur coût élevé (Observatoire des grandes villes de France).* - D'ALGUERRE Benjamin. - LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION, 2144, 1er avril 2014.

[Consulter le document sur le site de l'AMGVF.](#)



INSERTION :

- **Résultats encourageants de l'Agefiph en 2013 dont la progression de 20 % des contrats en alternance**
Plus vulnérable aux effets de la crise, le public des travailleurs handicapés comptait, au 31 décembre 2013, plus de 413 421 demandeurs d'emploi, soit 11,5 % de plus qu'en 2012. Cependant, dans son rapport d'activité 2013, publié le 15 avril 2014, l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) relève de nombreux signes positifs et constate une progression dans le respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés par les entreprises. Elle enregistre aussi une évolution encourageante sur la formation, l'alternance et le maintien dans l'emploi. En 2013, les Cap emploi ont accompagné 170 000 personnes et contribué à 70 500 recrutements, contre 66 030 en 2012, soit une progression de 7 %. 2013 enregistre une progression de 20 % des contrats en alternance : 2 338 contrats de professionnalisation (+ 16 %) et 2 418 contrats d'apprentissage (+ 24 %) ont été conclus et ont abouti sur un recrutement dans 52 % des cas en moyenne. *L'Agefiph enregistre des résultats encourageants en 2013. - Liaisons sociales. - LIAISONS SOCIALES QUOTIDIEN, 16574, 17 avril 2014. - p. 1*
[Consulter le rapport d'activité sur le site de l'Agefiph..](#)
- **Augmentation du taux de prise en charge des contrats aidés (CUI-CAE) par arrêté préfectoral**
Le préfet de la région Pays de la Loire a publié un arrêté, daté du 9 avril 2014, augmentant le taux de prise en charge des contrats aidés (CUI-CAE) pour les publics très prioritaires. Le taux de prise en charge passe donc de 80 à 90 % pour les demandeurs d'emploi de très longue durée (24 mois), les demandeurs d'emploi de longue durée ayant 50 ans et plus, les bénéficiaires des minimas sociaux entrant dans les deux catégories précédentes. *Augmentation du taux de prise en charge des contrats aidés (CUI-CAE) pour les publics très prioritaires : arrêté préfectoral du 9 avril 2014. - Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi des Pays de la Loire. - 2014.*
[Consulter la dépêche sur le site de la Direccte Pays de la Loire](#)
- **En 2011 et 2012, moins de 170 000 jeunes sont entrés en Civis**
Mis en œuvre par le réseau des Missions locales depuis avril 2005, le Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) vise à accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable. Entre sa création et la fin 2012, 1,4 million de jeunes ont bénéficié du dispositif et 1,2 million en sont sortis. Parmi eux, 31 % ont trouvé un emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois, hors contrats aidés du secteur non marchand). En 2012 comme en 2011, notamment du fait de la mise en place d'autres mesures d'accompagnement, moins de 170 000 jeunes sont entrés en Civis alors que le nombre d'entrées s'établissait à 213 000 en 2010. C'est une baisse de 20 % par rapport à ce pic historique, marquant un tournant dans un dispositif jusqu'alors en pleine croissance. En décembre 2012, moins de 220 000 jeunes étaient en cours d'accompagnement, soit 22 % de moins qu'en décembre 2010. Dans un contexte économique difficile, notamment pour les jeunes, les perspectives à la sortie du dispositif sont un peu moins bonnes que quelques années auparavant : seuls 25 % des sortants de Civis en 2012 et 27 % en 2011 ont accédé à un emploi durable, contre 28 % en 2010 et 2009 et 37 % en 2008. *Le Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) en 2011 et 2012. - Dares. - DARES ANALYSES, 027, 02 avril 2014*
[Consulter le n° 027 de Dares analyses sur le site du ministère du Travail.](#)

FORMATION :

- **Formation pour l'emploi : objectif 100 000**
"100 000 formations prioritaires pour l'emploi", c'est le nom du plan national de soutien aux salariés fragilisés dans leur parcours professionnel. Ce plan fait suite au plan national, visant à former 30 000 demandeurs d'emploi sur des métiers en tension, pour lequel la région des Pays de la Loire se classait, fin 2013, au 4e rang des régions françaises mobilisées avec plus de 1 300 entrées en formation sur le territoire. En approuvant ce nouveau dispositif la Région renforce de 2 M€ l'offre de formation qualifiante pour l'objectif régional "je me qualifie". Par ailleurs, 113 000 € supplémentaires sont attribués à l'organisme paritaire Opcalia Pays de la Loire (soit un total de 732 000 €) pour former 470 salariés licenciés pour motif économique de plus en 2014. Le soutien est également réaffirmé auprès des entreprises s'engageant à certifier le parcours de formation de leurs stagiaires recrutés dans le cadre du dispositif de Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC). En outre, une aide de 25 000 € est apportée aux Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (Geiq) pour créer de nouvelles structures pour l'emploi. Enfin, un fonds régional de 175 000 € est attribué à l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) pour accompagner les entreprises dans la gestion des âges. *Formation pour l'emploi : objectif 100 000. - Région Pays de la Loire ; ROTUREAU Stéphanie. - LA LETTRE DE LA COMMISSION PERMANENTE, s.n., 22 avril 2014.*
[Consulter l'article sur le site de la Région Pays de la Loire](#)
- **Un campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique dans les Pays de la Loire**
Ancré sur la plateforme de formation de Saint-Nazaire, le campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique a été labellisé en septembre 2013 par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Ce campus des métiers et des qualifications est un pôle de formations qui doit contribuer à soutenir les politiques territoriales de développement économique et social. Il est né d'un projet déposé par l'Académie de Nantes, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, en juin 2013.

Industrie, formation et recherche en synergie

Un réseau de partenaires constitue le campus basé à Saint-Nazaire : les établissements Airbus de Nantes et Saint-Nazaire, AéroliA et le réseau de sous-traitants PME/TPE, des établissements secondaires et supérieurs de formation

initiale et continue, des laboratoires de recherche et de transfert technologique, l'institut de recherche technologique IRT Jules Verne, des partenaires institutionnels comme le Rectorat et la Région des Pays de la Loire. Ce campus prolonge la démarche partenariale entreprise en 2008, avec la création de la Plateforme de formation aux métiers de l'aéronautique. Il doit permettre de rendre les métiers industriels attractifs et de proposer des formations de qualité. Ce sont 12 diplômes qui peuvent être préparés dans les établissements du campus, du niveau V (CAP) au niveau II (licence professionnelle). Auxquels s'ajoute le diplôme d'ingénieur de l'École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile (Estaca). Les formations initiales sont réalisables sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti, en réseau avec les Centres de formation d'apprentis (CFA) de l'Éducation nationale et le Pôle formation des industries technologiques. L'un des atouts du campus est de faciliter la mutualisation des équipements pédagogiques et de favoriser les coopérations entre les apprenants des différents niveaux de formation.

De l'innovation et des transferts technologiques

Le premier bénéfice que les entreprises tireront du campus réside dans la mise à disposition d'un panel de profils. La contribution d'opérateurs de la formation continue tels que le Greta, l'Afpa ou le Pôle de formation des industries technologiques permettra d'apporter une réponse rapide à des besoins d'adaptation à court terme de compétences.

L'Afpa Pays de la Loire formera cette année deux fois moins de stagiaires qu'en 2013

Lors d'un point presse organisé le 10 avril 2014, Sylvie Clément-Cottuz, directrice régionale de l'Afpa Pays de la Loire annonce que "l'année 2014 sera encore plus difficile" pour sa structure. En effet, l'Afpa Pays de la Loire formera cette année deux fois moins de stagiaires qu'en 2013, dans le cadre de l'appel d'offres du conseil régional. Un coup dur pour l'association, qui a vu son chiffre d'affaires passer de 59 M€ en 2012 à 52 M€ en 2013. Elle espère que les résultats de l'appel d'offres du conseil régional pour la deuxième année seront meilleurs et mise également sur la nouvelle offre de formation de l'Afpa, la mise en place du CPF et la conquête du marché des entreprises. Une réflexion est également en cours sur son organisation régionale, notamment sur l'optimisation de ses plateaux techniques. *"L'année 2014 sera très difficile pour l'Afpa Pays-de-la-Loire"* (Sylvie Clément-Cottuz, directrice régionale). - SCHERER Diane. - AEF, 479466, 17/04/2014. - n.p.

42 nouvelles formations par apprentissage pour la rentrée 2014

À la rentrée 2014, on comptera 42 nouvelles formations par apprentissage dans la région des Pays de la Loire. Ces ouvertures, réparties sur tous les niveaux de formation (4 en CAP, 10 de niveau bac, 13 en BTS, 12 de niveau licence, 2 de niveau master/ingénieur et 1 section "Dispositif d'initiation aux métiers (DIMAM)") ont pour ambition d'enrichir l'offre de formation professionnelle initiale et de répondre aux besoins économiques des territoires en favorisant la diversité des parcours des jeunes. Les principaux secteurs visés sont l'industrie (11), l'agriculture (11), l'agro-alimentaire (8), le bâtiment (5), l'informatique (4) et les travaux publics (3). Ces nouvelles formations seront réparties sur tout le territoire ligérien (19 en Loire-Atlantique, 11 en Maine-et-Loire, 7 dans la Sarthe, 4 en Vendée et 1 en Mayenne). *42 nouvelles formations par apprentissage pour la rentrée 2014.* - Région Pays de la Loire. - RÉGION ÉDUCATION, s.n., 10 avril 2014.

[Consulter la dépêche sur le site de la Région Pays de la Loire.](#)

Une carte des formations professionnelles initiales partagée entre la Région et le Rectorat

La Région des Pays de la Loire est désormais en charge, avec le Rectorat de la carte régionale des formations professionnelles initiales. Pour la rentrée 2015, quatre enjeux majeurs guideront les choix de la Région et des autorités académiques : la consolidation d'une offre de premier niveau de qualification et la recherche d'une complémentarité entre les niveaux de formation, l'adaptation aux évolutions économiques de la région et le souhait d'optimisation de l'offre existante, et enfin, la prise en compte des évolutions démographiques. Pour valoriser la formation professionnelle, une campagne de communication a été lancée. *La formation professionnelle : un pari d'avenir.* - Région Pays de la Loire. - RÉGION ÉDUCATION, s.n., 10 avril 2014.

[Consulter la dépêche sur le site de la Région Pays de la Loire](#)

Prévention du décrochage scolaire et de la rupture des contrats d'apprentissage

Pour prévenir le décrochage scolaire et la rupture de contrats d'apprentissage, la Région des Pays de la Loire a lancé, dans le cadre du Schéma régional des jeunes 2011-2016, l'appel à projets "accompagnement préventif contre le décrochage scolaire des lycéens et la rupture des contrats d'apprentissage des apprentis". 31 dossiers ont été financés pour l'année scolaire 2013-2014 et 500 jeunes en ont bénéficié. Travail sur l'estime de soi, renforcement de la relation avec les entreprises et le monde du travail via des ateliers individualisés pour l'orientation professionnelle, ateliers de suivi avec un référent dans les structures de formation sont autant de réponses apportées à la prévention de ce décrochage. *Lutte contre le décrochage scolaire et la rupture des contrats d'apprentissage : redonner du sens à la formation.* - Région Pays de la Loire. - RÉGION ÉDUCATION, s.n., 10 avril 2014

[Consulter l'article sur le site de la Région Pays de la Loire](#)

POLITIQUE DE L'EMPLOI :

Pôle emploi et les départements mettent en œuvre l'accompagnement global pour les demandeurs d'emploi en difficulté

Pôle emploi, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et l'Assemblée des départements de France (ADF) ont signé un protocole national sur l'approche globale de l'accompagnement, le 1er avril 2014. Prévu lors de la conférence sur la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale fin 2012 et confirmé lors de la conférence sociale de juin 2013, cet accompagnement global concerne les demandeurs d'emploi les plus en difficulté vis-à-vis de l'emploi. Ce protocole, qui doit se décliner sur les territoires, fixe les grands axes de la coopération entre l'opérateur public et les Conseils généraux pour mettre en œuvre cet accompagnement. Pôle emploi

prévoit de consacrer à terme 1 000 conseillers dédiés à cet accompagnement global, suivant les modalités de suivi et d'accompagnement définies dans le cadre de son offre de service, sans contrepartie financière du département. Les Conseils généraux doivent désigner des correspondants sociaux pour assurer les complémentarités "emploi/social" et les articulations entre les deux institutions aux différents niveaux territoriaux. Pour mettre en place cet accompagnement global, les départements et Pôle emploi pourront mobiliser le Fonds social européen (FSE). *Pôle emploi et les départements lancent la généralisation de "l'accompagnement global" pour les chômeurs en difficulté.* - LEPEYTRE Jérôme. - AEF, 478500, 2 avril 2014

[En savoir plus sur le site de l'ADF](#)

MARCHE DU TRAVAIL :

- **BMO : près de 100 000 recrutements potentiels en Pays de la Loire en 2014**

Rapport présentant les résultats de la vague 2014 de l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) pour la région des Pays de la Loire. 84 500 établissements ont été ainsi interrogés et 20 600 ont répondu au questionnaire. On constate ainsi une progression dans le nombre de recrutements envisagés (20,7 % établissements contre 19,2 % l'année précédente). Le nombre de recrutements potentiels augmente pour la 4^e année consécutive (+ 1 % sur un an), il passe de 98 400 en 2013 à 99 430 cette année. Les structures de 0 à 4 salariés sont à l'origine de 35% des besoins en main-d'œuvre (contre 36% en 2013) tandis que, les établissements de 5 à 49 salariés représentent désormais 34% des projets de la région (contre 33% l'an dernier). Par ailleurs, les besoins en main-d'œuvre se stabilisent dans les services (58 % du total des projets) et l'ensemble industrie agroalimentaire/agriculture (19 %). En outre, les employeurs ligériens prévoient une baisse des difficultés de recrutement (37,3 % projets jugés difficiles). Parmi les différents pôles de recrutement Nantes enregistre le plus grand nombre de projets (24 142). Viennent ensuite Angers (11 431) puis Les Sables-d'Olonne (4 734) et Saumur (4 620). Sur les 99 430 projets de recrutement dans la région, 36 % concernent la vente, le tourisme et les services, 22 % les autres métiers (viticulteurs, arboriculteurs, salariés, cueilleurs, maraîchers, horticulteurs salariés, agriculteurs salariés, ouvriers agricoles et ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires), 14 % le secteur social et médico-social et 9 % les ouvriers de l'industrie. Sur l'ensemble des projets de recrutement, près de la moitié concernent des projets saisonniers (45,7 % contre 45 % en 2013 et 43,1 % en 2012). *Enquête besoins en main-d'œuvre. 2014. Pays de la Loire. - Pôle emploi, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.* - Paris : POLE EMPLOI, 2014. - 46 p.

[Accéder aux résultats régionaux sur le site de Pôle emploi](#)

- **Hausse de 8 % du nombre de demandeurs d'emploi entre février 2013 et février 2014 en Vendée**

En février 2014, on compte plus de 49 000 demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues soit 8 % de plus qu'en février 2013. Les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus sont la tranche d'âge la plus touchée (+ 16 %). De même, les demandeurs d'emploi de plus d'un an pâtissent de cette situation (+ 19 %). Pour autant, le nombre d'offres d'emploi progresse pour le 5^e mois consécutif avec + 16,1 % d'offres collectées par Pôle emploi par rapport à février 2013. Au 3^e trimestre 2013, le taux de chômage est le plus important sur la zone d'emploi des Sables-d'Olonne (en progression par rapport au trimestre précédent). *Situation départementale du marché du travail au 28 février 2014.* - Maison départementale de l'emploi et du développement économique de la Vendée. - BARO'MDEDE, 27, avril 2014. - 1 p

- **L'industrie mécanique et matériaux manque de main-d'œuvre**

L'industrie mécanique et des matériaux offre d'intéressantes perspectives de recrutement. Pourtant, elle est boudée par les jeunes : 4 000 étaient formés dans les années 2000 contre moins de 2 000 aujourd'hui. En outre, il n'y a plus de formation initiale en soudure depuis 1989, selon Christophe Clergeau, vice-président de la Région des Pays de la Loire. Aussi, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, les entreprises recrutent hors de nos frontières (Pologne, Inde). Pourtant, les métiers ont évolué et offrent des salaires incitatifs (+ 20 % au dessus du Smic pour les minimas). Pour attirer les jeunes, 13 formations supplémentaires ont été ouvertes en 2012-2013 dans ce secteur d'activité. La naissance de l'Observatoire régional des compétences industrielles (Orci), qui réunit l'État, la Région et les entreprises, constitue également une autre avancée. Enfin, la création, en 2017, d'une "manufacturing academy" à Bouguenais, près de l'IRT Jules Verne, pourrait changer cette mauvaise image. Le projet vise en effet à inviter plusieurs établissements à construire ensemble des formations à même de répondre à des besoins précis. *L'industrie mécanique et des matériaux a du boulot.* - BALLU Thierry. - OUEST FRANCE, s.n., 2 avril 2014

[En savoir plus sur le site de Ouest France.](#)

- **Perspectives d'activité plutôt favorables, des effets mitigés sur le marché du travail**

En janvier-février 2014, on enregistre une hausse de 1,1 % du nombre de créations d'entreprises artisanales dans la région par rapport à la même période en 2013 et de 18 % pour les entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés. Sur le marché du travail, le nombre d'intérimaires en mission a augmenté entre décembre 2013 et janvier 2014, de 4,8 %, soit la hausse mensuelle la plus forte observée depuis trois ans. Sur un an, cette progression atteint 10 %. Parallèlement, en février 2014, le nombre d'offres d'emploi durable est supérieur de 10 % par rapport à février 2013. Elles représentent 47 % de l'ensemble des offres collectées par Pôle emploi. Par ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente, en février 2014, de 1,3 % (+ 7 % sur un an, contre + 5 % au niveau national). En outre, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente, en février 2014, de 0,9 %. Parmi les demandeurs d'emploi, les personnes de 50 ans et plus sont particulièrement touchées par la conjoncture défavorable (+ 13,8 % sur un an contre + 2,7 % pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans). L'étude menée par la Banque de France autour des déterminants de la croissance des entreprises entre les années 2008 et 2012 dans les Pays de la Loire, identifie les facteurs possibles de croissance : l'innovation, l'appartenance à un groupe et la localisation du centre de décision, les exportations et la maîtrise du poste achats et enfin, l'investissement et l'accès au financement. *Perspectives d'activité plutôt favorables, des effets mitigés sur le marché du travail.* - Observatoire régional économique et social des Pays de la Loire. - OBSERVATOIRE DE CONJONCTURE, 57, mars 2014. - 8 p.

[Consulter le n° 57 de l'Observatoire de conjoncture sur le site de l'Ores Pays de la Loire.](#)

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE :

- La "silver économie" promise à un bel avenir dans la région

En 2014, dans les Pays de la Loire, un habitant sur quatre a plus de 60 ans. En 2025, on en comptera un sur trois. De fait, des services à la personne en passant par la domotique accompagnant la perte d'autonomie des personnes âgées, l'économie des cheveux gris ou "silver économie" est promise à un bel avenir. Selon l'Agence régionale de santé (ARS), les besoins nécessaires pour répondre aux questions de dépendance représenteraient de 7 000 à 11 000 emplois. De son côté, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Pays de la Loire a recensé plus de 250 entreprises susceptibles d'être, à plus ou moins long terme, impliquées dans cette silver économie. D'où la nécessité "d'adapter les services au quotidien, d'harmoniser la technologie pour la rendre plus simple. En jouant sur l'utilité à moindre coût, sans être en dépendance des financements de la Sécurité sociale", selon Jean-François Gendron, vice-président de la CCI. *L'économie des "cheveux gris" est en plein boom.* - GUILLEMOIS Camille. - OUEST-FRANCE, s.n., 23 avril 2014..

[Consulter la dépêche de la Région Pays de la Loire sur ce sujet.](#)

- Note de conjoncture

Dans une note de conjoncture publiée le 03 avril 2014, l'Insee confirme que l'embellie s'est poursuivie dans les économies avancées au quatrième trimestre 2013, mais la croissance est restée décevante dans les économies émergentes. Selon la note, l'emploi total progresserait et le chômage serait stable d'ici mi-2014 grâce notamment à l'effet favorable à l'emploi du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). L'emploi marchand serait quasi stable (+ 2 000 par trimestre). Dans les secteurs non marchands, l'emploi serait à nouveau en hausse (+ 42 000 au premier semestre 2014, soit autant que sur l'ensemble de l'année 2013), en lien notamment avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires d'emplois d'avenir. Au total, les créations d'emplois se poursuivraient au premier semestre 2014 sur le même rythme qu'au second semestre 2013 (+ 53 000 emplois après + 66 000), essentiellement du fait de la progression de l'emploi aidé. Quant au chômage, il serait stable d'ici mi-2014, à 9,8 % en France métropolitaine. Concernant l'alternance, l'Insee confirme la baisse du nombre des contrats en alternance en 2013. Quelque 541 000 bénéficiaires de contrat d'apprentissage et de professionnalisation étaient recensés fin 2013, soit 43 000 postes de moins par rapport à 2012. Les entrées ont été "beaucoup moins nombreuses" dans les deux dispositifs avec 413 000 recrutements enregistrés l'année dernière contre 445 000 en 2012. Avec 24 000 entrées en moins pour un total de 270 000 fin 2013, l'apprentissage est davantage concerné que le contrat de professionnalisation qui perd 8 000 bénéficiaires et descend à un stock de 143 000. Cette tendance baissière s'est confirmée début 2014 alors qu'une diminution des aides aux employeurs d'apprentis est prévue par la loi de finances 2014. Déplorée par le patronat, cette disposition est vivement critiquée par les Centre de formation d'apprentis (CFA). *Note de conjoncture.* - Insee ; AUDENIS Cédric. - Paris : INSEE, 2014. - 13 p

[En savoir plus sur le site de l'Insee](#)

SOCIAL :

- Des chèques-vacances pour les 18-25 ans

L'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) lance "Départ 18 : 25", un programme d'aide au départ en vacances destiné aux 18-25 ans aux revenus modestes. Placé sous le haut patronage du secrétariat d'Etat au Tourisme, le dispositif s'inscrit dans la mission de lutte contre la fracture touristique de l'ANCV. Il constitue un des engagements du contrat d'objectifs et de performance 2012-2016 (COP) signé entre l'Agence et la ministre en charge du Tourisme de l'époque, Sylvia Pinel, en novembre 2012 (voir notre article ci-contre du 16 novembre 2012). Le COP fixe un objectif de 25.000 jeunes bénéficiaires en 2016. Le site depart1825.com propose des offres de séjours issus d'opérateurs privés et d'acteurs du tourisme social. Ce sont des séjours à petits prix, en général sur de courtes périodes, en France (par exemple 77 euros par personne la location d'un chalet de 4 à 5 personnes, pour 7 nuits, dans un club de vacances) et en Europe (par exemple 149 euros pour 2 jours à Amsterdam, transport en autocar de tourisme et hébergement en auberge de Jeunesse). L'ANCV propose également une aide financière qui peut aller jusqu'à 150 euros, sous condition de ressources et de situation. Elle s'adresse aux jeunes à revenus modestes (jeune salarié justifiant d'un revenu fiscal de référence inférieur à 17.000 euros pour une part fiscale), aux étudiants boursiers, aux apprentis, aux volontaires du service civique ou encore à ceux en contrat emploi d'avenir ou en contrat emploi de génération. Sélection du séjour, réservation et calcul de l'aide complémentaire se font sur le site. Selon une étude du Crédoc, réalisée en 2010, 45% des jeunes âgés de 18 à 25 ans ne partent pas en vacances. Ils constituent la classe d'âge qui part le moins. *Locatis, le 29/04/2014*

INFOS ENTREPRISES (source : CCI Vendée)



COEX

Passation de pouvoir et médailles du travail chez ABCM. Créée en 1986, l'entreprise ABCM vient d'officialiser la passation de pouvoir entre Bernard et Marie-France Maillat, fondateurs, et leur neveu Landry Maillat. L'entreprise d'usinage de pièces mécaniques en petites et moyennes séries possède un site de production de 5 000 m² et emploie 76 salariés pour ABCM et 6 employés pour sa filiale PSGO (traitement de surface). ABCM travaille dans les secteurs de la manutention TP, machine agricole, ferroviaire, offshore, aéronautique, transport, naval, agroalimentaire et robotique. (*Courrier Vendéen (Le) 24/04/14 p.29*)

CHATEAU-D'OLONNE

L'entreprise Rousseau-Strapo certifiée label qualité ISO 14001. L'entreprise de travaux publics vient d'obtenir pour trois ans le label ISO 14001, gage de responsabilité environnementale de l'entreprise pour ses cadres et sa cinquantaine de salariés. L'entreprise Rousseau -Strapo travaille sur 3 secteurs d'activité : les travaux publics (Strapo), le recyclage de matériaux (Rousseau) et la carrière Michaud. (*Sables Vendée Journal (Les) 10/04/14 p.10*)

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

Jacques Oudin plaide pour un 3^{ème} bassin à l'Herbaudière. Le conseiller général de l'île de Noirmoutier espère que le projet de 3ème bassin du port se débloque. La configuration du port actuel n'est pas adaptée au développement de la construction navale, notamment dans les phases de stockage et de mise à l'eau des bateaux des chantiers Bénéteau (qui partent à 99% à l'exportation). Jacques Oudin préconise une extension de onze hectares par une avancée sur la mer sur le plateau rocheux, extension qui permettrait aussi le développement des mini-croisières, voire la création d'une base de maintenance pour le futur parc éolien offshore des deux îles. (*Courrier Vendéen (Le) n°950, 03/04/14 p.37*)

SAINT-JEAN-DE-MONTS

L'année commence bien pour la Mie Câline. Le fabricant de boulangerie-viennoiserie voit sa croissance augmenter de 4,5% en janvier-février et de 9% en mars. Le groupe compte 208 points de vente, et 10 nouveaux sites franchisés vont ouvrir en 2014. A l'international, la Mie Câline s'est retirée de Belgique, mais demeure en Espagne. (*Lettre API (La) n°1007, 03/04/14 p.6*)

SOULLANS

Claude Couthouis, ambassadeur du canard maigre. Claude Couthouis, patron de l'entreprise Couthouis à Soullans, vient d'ouvrir un magasin, le Canard du Marais, au 4 rue du Chevalier Charette à Challans. Créée en 1974, l'entreprise Couthouis produit 3,2 millions de canards maigres par an et emploie 105 salariés. Elle a repris en 2010 l'entreprise d'Edgar Caiveau, qui produit la moitié des 5 000 canards au sang produits chaque semaine en France. Ces produits haut de gamme sont destinés à la Tour d'Argent, mais aussi à la restauration de luxe et à l'étranger, notamment au Japon. (*GILBERT Philippe, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 14/04/14 p.17*)

INFOS TERRITOIRE (source : CCI Vendée)



COMMUNICATION/INFORMATION/TIC

Jeune chambre économique de Vendée : une fois par mois c'est "afterwork" ! La Jeune Chambre Economique de Vendée regroupe 25 adhérents, originaires de tout le département. Chaque année, elle renouvelle son bureau, et Sébastien Sabin vient ainsi de céder la présidence à Patricia Gélébart. L'association va plancher cette année sur deux gros projets : le co-working (espace de travail partagé) et l'exposition "Made in Vendée". (*Courrier Vendéen (Le) n°950, 03/04/14 p.2*)

INDUSTRIE/INNOVATION

Train : une commande gagnée à plusieurs. Sept adhérents de Neopolia Rail viennent de remporter un marché de fourniture de 40 sous-ensembles de voitures-bar. Les entreprises vendéennes PIH (La Verrie) et DSO (Dompierre sur Yon) vont travailler de concert avec Halgand (Saint Brévin les Pins), Xadice Engineering (Nantes), Polycim composites (Saint Nazaire) et Naviline (Vieilleville), sur ce contrat d'1,4 ME. En moins de quatre ans, Neopolia Rail a décroché 4,5 ME de commandes. (*BALLU Thierry, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 03/04/14 p.6*)

Le Pôle mer Bretagne devient Atlantique. 100 000 emplois : c'est ce que représente le Pôle Mer Bretagne qui recouvre désormais aussi les Pays de la Loire. Le pôle de compétitivité compte 300 adhérents dont deux tiers d'entreprises, et couvre six secteurs majeurs : la sécurité, le naval, les nouveaux matériaux, les ressources en énergie et en minerais, la biologie marine et l'environnement et les ports. (*VIOLETTE Christophe, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 04/04/14 p.6*)

Filière EMR : les Pays de la Loire visent le leadership. La région souhaite prendre le leadership de la filière EMR naissante, s'appuyant sur un solide tissu industriel historiquement lié à la navale et l'aéronautique, sur le bassin de Nantes - St Nazaire. Pour faciliter l'implantation de la filière, quatre grands projets d'aménagements seront réalisés d'ici 2016 sur les sites de Montoir et St Nazaire : création d'un pôle industriel EMR, mise en place d'un hub logistique, extension du terminal à conteneurs, et construction d'un poste roulier. D'ici 2020, le Conseil régional va ainsi investir 180 ME "dans chaque maillon de la chaîne de valeur de la filière, de la conception à l'exploitation". (*COUZINOU Véronique, Marin (Le) HS EMR, 04/2014 p.32*)

PECHE/AGRICULTURE

Les Sables d'Olonne. Le million de tonnes toujours à portée de main. Données chiffrées sur le port des Sables d'Olonne qui affiche un trafic stable pour 2013. Le sable représente 42% des marchandises qui y transitent. Le port poursuit ses travaux de mise aux normes ISPS sur les quais dédiés au trafic international. (*LE PROVOST Jean-Marie, Marin (Le) HS Ports de commerce, 03/2014 p.36*)

TOURISME/LOISIRS

Accompagner l'innovation : le rôle clé des collectivités. Quelle que soit la taille de l'entreprise, la mise en œuvre de projets innovants est un facteur de compétitivité, procure un avantage concurrentiel et consolide le développement à moyen et long terme. Parmi les collectivités qui accompagnent l'innovation, la Région Pays de la Loire apporte un soutien actif aux entreprises, quel que soient leur taille et leur secteur. Par exemple, les Ateliers innovation tourisme, organisés et animés depuis 2010 sont des laboratoires d'idées qui favorisent la rencontre entre les acteurs du tourisme et les entreprises d'autres secteurs d'activité. www.territoires-innovation.paysdelaloire.fr (*Gazette Officielle du Tourisme (La) 26/03/14 p.4 à 6*)

TRAVAIL/EMPLOI/FORMATION

L'établissement privé Saint Gab' reçoit 88 chefs d'entreprise. Saint Gab', en partenariat avec l'Association Progrès du management (APM) a accueilli, jeudi à Saint Laurent sur Sèvre, 88 chefs d'entreprise tous secteurs d'activités confondus pour une journée atypique autour d'un objectif : "offrir une découverte du monde des dirigeants d'entreprise, de l'école et réciproquement". L'APM compte 6 500 dirigeants d'entreprise francophones répartis en 320 clubs. le Club Vendée 1 est animé par Nadine Le Hénaff. (*Ouest France Edition Montaigu-Les Herbiers 23/04/14 p.12*)

Emploi : intentions d'embauche quasi stables. Comme chaque année, Pôle Emploi a sondé les entreprises des Pays de la Loire. 99 400 intentions d'embauche (1 000 de plus que l'an dernier) ont été récoltées. Globalement, les entreprises estiment avoir moins de mal à recruter. L'enquête Besoin de Main d'oeuvre relève pas ou peu de changement des métiers qui recrutent le plus. Si la région affiche le plus faible taux de chômage de France (8,6%) et si l'Urssaf a enregistré 1 000 emplois supplémentaires au 4ème trimestre 2013, on compte néanmoins plus de 60 000 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux ans (+20%), dont une part importante de personnes de plus de 50 ans. L'Etat apporte un coup de pouce pour 700 nouveaux emplois aidés. 15 615 demandeurs d'emploi ont bénéficié de contrats d'insertion en 2013. (*BALLU Thierry, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 16/04/14 p.7*)

Promotion de la santé en entreprise et Plan autisme. Les entreprises signataires de la charte "Entreprise active" proposent diverses initiatives : créer des ateliers cuisine, faciliter l'usage du vélo, mettre à disposition des fontaines à eau, des fruits ou même une salle de sport... L'Agence régionale de la santé a adressé un courrier à 2 600 entreprises de plus de 50 salariés pour les sensibiliser au programme "bouger, manger, travailler". (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 16/04/14 p.7*)

Nord Vendée. La Roche et Les Herbiers ciblés par le groupement d'employeurs. Le groupement d'employeurs Nord Vendée, basé à Montaigu, étend ses services vers le Bocage et la Roche-sur-Yon. Il souhaite aussi s'ouvrir sur les métiers de service. Actuellement, il emploie 67 salariés sur l'année, dont 45 équivalents temps plein. Contact : Isabelle Le Faucheur, 02 51 09 62 25 (*Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°320, 04/2014 p.31*)

L'industrie mécanique et des matériaux a du boulot. Les industriels du secteur font appel à des ouvriers étrangers, car moins de 2 000 soudeurs sont formés chaque année dans la région. "La conséquence d'une mauvaise image" pour Isabelle Enfrin, présidente de l'Union des industries métallurgiques et minières des Pays de la Loire. La création d'une Manufacturing Academy à Bougenais pourrait changer cette image. Le projet (13 ME apportés par l'Etat, 17 par la Région) vise à faire travailler ensemble plusieurs établissements d'enseignement pour construire des formations répondant aux besoins. (*BALLU Thierry, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 02/04/14 p.6*)

BATIMENT/TRAVAUX PUBLICS

L'industrie vendéenne du BTP maintient le cap. Focus Territoire consacré au secteur du BTP en Vendée. Longtemps épargnée par une croissance forte, la Vendée n'échappe pas à la crise, et ses nombreux industriels non plus. Il n'empêche que l'entreprise industrielle familiale qui caractérise ce département rural reste un modèle et tout particulièrement dans le secteur du bâtiment. Tour d'horizon avec les secteurs de la menuiserie industrielle, des

vérandas, la construction, et les bâtiments bioclimatiques. (*Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment (Le) n°5761, 25/04/14 p.51-55*)

COMMERCE/SERVICE/ARTISANAT

L'économie des "cheveux gris" est en plein boum. En 2025, un habitant des Pays de la Loire sur trois aura plus de 60 ans. Des services à la personne en passant par la domotique accompagnant la perte d'autonomie, la jeune "Silver économie" est promise à un bel avenir. Les industriels de la région sont sur les rangs. La Chambre de commerce des Pays de la Loire a recensé plus de 250 entreprises qui pourraient être ou sont déjà impliquées dans cette filière prometteuse. (*GUILLEMOIS Camille, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 23/04/14 p.6*)